

HANDICAPÉS-SOCIAL-GOUVERNEMENT-FAMILLE-EMPLOI

Handicap: Castex et une vingtaine de ministres annoncent de nouvelles mesures (PAPIER GENERAL), Prev

Paris, 16 nov 2020 (AFP) - De nouvelles aides pour mieux concilier handicap et parentalité, un soutien prolongé aux embauches, une communication officielle plus accessible: le gouvernement a présenté lundi de nouvelles mesures en faveur des personnes handicapées, voulant montrer qu'il ne "ralentit pas" les réformes, malgré la crise sanitaire.

Un "comité interministériel du handicap" (CIH), organisé à Matignon dans la matinée autour de Jean Castex et de sa secrétaire d'État au Handicap Sophie Cluzel, a réuni en visioconférence 18 ministres, dont Jean-Michel Blanquer (Éducation), Élisabeth Borne (Travail) et Gérald Darmanin (Intérieur) mais également des représentants d'associations.

Ce rendez-vous a été "l'occasion pour chacun des ministres d'avoir un aiguillon qui nous rappelle la réalité de la vie quotidienne de toutes les personnes en situation de handicap", a déclaré à la presse le Premier ministre à l'issue de la réunion.

Ainsi, le gouvernement a annoncé l'extension du dispositif de la prestation de compensation du handicap (PCH) pour couvrir des aides à la parentalité, ce qui pourrait bientôt concerner quelque 17.000 parents en situation de handicap.

Concrètement, ils pourront dès le 1er janvier 2021 rémunérer un intervenant, une heure par jour, pour qu'il les aide à s'occuper de leur enfant. Mais ils auront également droit à la prise en charge de certains équipements - comme par exemple une table à langer de hauteur réglable s'ils se déplacent en fauteuil roulant.

A l'occasion de la 24e Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH), qui a débuté lundi, il a également été annoncé la prolongation jusqu'au 30 juin des aides à l'embauche mises en oeuvre dans le plan de relance.

- "montrer l'exemple" -

De 4.000 euros pour chaque personne handicapée recrutée en CDI ou CDD de plus de trois mois, cette aide doit permettre "30.000 recrutements", a dit M. Castex.

En matière d'emploi, "l'État doit montrer l'exemple", a-t-il souligné, annonçant un "développement du recrutement d'apprentis en situation de handicap" et une "facilitation de leur intégration pour leur proposer des perspectives dans la Fonction publique d'État sur le long terme".

Autre annonce: la "sanctuarisation" de 10 millions d'euros pour permettre à l'ensemble des discours des ministres d'être sous-titrés et traduits en langue

de signes, afin d'être accessibles aux personnes sourdes et malentendantes.

Concernant le logement, Jean Castex a précisé que 45 millions d'euros seraient déployés entre 2021 et 2023 pour financer des "aides à la vie partagée" (AVP) qui permettront de "favoriser l'habitat inclusif" via des petites unités de logement en coeur de ville.

Concrètement, il s'agira d'une "offre qui permet à six ou sept personnes d'être en colocation, avec un accompagnement et une aide individualisée", a détaillé Sophie Cluzel, vantant "la construction d'un nouveau vivre ensemble".

Jean Castex s'est engagé à réunir un nouveau CIH d'ici à six mois. "On a senti le Premier ministre volontaire mais un peu juste en ce qui concerne l'accessibilité et les ressources des personnes handicapées, deux grands chantiers à mener", a réagi auprès de l'AFP Alain Rochon, d'APF France handicap.

"Rien dans les mesures annoncées ne concerne les personnes en situation de handicap sans solutions d'accompagnement", a déploré de son côté l'Unapei, soulignant que "l'exil en Belgique est toujours une solution par défaut".

Saluant "la prolongation de l'aide à l'embauche et l'ouverture d'une mission pour corriger les effets du Ségur qui n'a pas revalorisé les métiers des établissements sociaux et médico-sociaux", le collectif Handicaps a cependant rappelé que "les bâtiments, les transports, les logements, le numérique et la culture restent inaccessibles" pour de nombreuses personnes handicapées.

ab-jlo/cel/or ■